

PRIX DE L'ABONNEMENT

PRIX DES ANNONCES

EDITION QUOTIDIENNE... \$5.00... EDITION SEMI-QUOTIDIENNE... \$3.00

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

Six lignes, première insertion... \$0.50... Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel...

Bureaux à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, libraires, rue St. Vincent.

QUEBEC

VENDREDI, 21 AOUT 1868.

Le Journal de Québec, dont on nous reproche de ne plus parler après nous avoir fait entendre, à la fin de la longue polémique de l'autonomie...

Plus loin, il ajoute: Les autorités impériales ont dû être prises par surprise et ont signé, sans plus y prendre garde...

Cette affaire des titres provoque dans les sphères officielles de vives et fort légitimes réclamations...

L'Union Abolite, de Newcastle, Nouveau-Brunswick, organe de l'hon. M. Mitchell, ministre de la marine...

Notre confrère ajoute qu'on peut s'attendre à voir donner cet automne les contrats pour la construction d'un tiers ou même de la moitié du chemin de fer intercolonial.

L'hon. M. Dunkin est attendu d'Ottawa mardi, et le conseil des ministres se réunira ce jour-là ou le lendemain.

La Reine Victoria à Paris.

SINGULIER INCIDENT.

On écrit de Paris:

A peine S. M. la reine Victoria fut-elle installée, hier matin, à l'hôtel de l'ambassade, qu'elle se hâta d'inviter son entourage à la laisser seule...

Après déjeuner, S. M. Victoria se promena dans le jardin, puis, s'y installant, elle prit un siège et y passa une bonne heure et demie à lire les œuvres philosophiques et religieuses du prince consort.

Pendant ce temps, les princesses et le prince Léopold s'étaient dirigés, chacun de son côté, sur les divers points de la capitale.

S. A. la princesse Louise, accompagnée de madame la marquise d'Ely, se rendit chez Levisky, rue de Choiseul, 22, où elle fit faire sa photographie...

Quant à S. A. le prince Léopold, il s'était rendu avec son précepteur, M. Duckworth, au Palais-Royal et dans les environs.

Le docteur Jenner qui l'accompagne, et qui a prescrit un repos absolu et l'exécution en Suisse, dut intervenir hier pour imposer à l'auguste voyageur toute absence d'émotion et de calme le plus absolu.

Toute son après-midi fut donc isolément en tier, sans la moindre distraction dans le jardin de l'ambassade.

La reine avait conservé sa toilette de voyage et portait en guise de bonnet de jour une sorte de coiffure qui rappelle celles de Marie Stuart.

Après cette formalité, les prisonniers ont été reconduits à la forteresse, accompagnés d'une foule qui les acclamait d'outrages et leur criait continuellement: Soyez maudits!

Aujourd'hui, à six heures du matin, l'arrêt a été exécuté dans une plaine, hors de la ville, entre le Danube et le petit chemin conduisant à Vichnia.

La sentence leur fut lue une seconde fois, après quoi plusieurs se dirent adieu. Les quatre frères Radonowitch s'embrassèrent, puis les calets baisèrent la main du frère aîné...

Après cette formalité, les prisonniers ont été reconduits à la forteresse, accompagnés d'une foule qui les acclamait d'outrages et leur criait continuellement: Soyez maudits!

Après le déjeuner, c'est à dire vers deux heures et demie, Sa Majesté, en robe de tulle et mauve, coiffée d'un chapeau pareil surmonté d'une touffe en agrippes qui frémissaient sur la tête...

Après le déjeuner, c'est à dire vers deux heures et demie, Sa Majesté, en robe de tulle et mauve, coiffée d'un chapeau pareil surmonté d'une touffe en agrippes qui frémissaient sur la tête...

Après le déjeuner, c'est à dire vers deux heures et demie, Sa Majesté, en robe de tulle et mauve, coiffée d'un chapeau pareil surmonté d'une touffe en agrippes qui frémissaient sur la tête...

Après le déjeuner, c'est à dire vers deux heures et demie, Sa Majesté, en robe de tulle et mauve, coiffée d'un chapeau pareil surmonté d'une touffe en agrippes qui frémissaient sur la tête...

Après le déjeuner, c'est à dire vers deux heures et demie, Sa Majesté, en robe de tulle et mauve, coiffée d'un chapeau pareil surmonté d'une touffe en agrippes qui frémissaient sur la tête...

Après le déjeuner, c'est à dire vers deux heures et demie, Sa Majesté, en robe de tulle et mauve, coiffée d'un chapeau pareil surmonté d'une touffe en agrippes qui frémissaient sur la tête...

Après le déjeuner, c'est à dire vers deux heures et demie, Sa Majesté, en robe de tulle et mauve, coiffée d'un chapeau pareil surmonté d'une touffe en agrippes qui frémissaient sur la tête...

Après le déjeuner, c'est à dire vers deux heures et demie, Sa Majesté, en robe de tulle et mauve, coiffée d'un chapeau pareil surmonté d'une touffe en agrippes qui frémissaient sur la tête...

Exécutions à Belgrade.

On écrit de Belgrade, le 28 juillet, à la Correspondance du Nord-Est:

Depuis qu'elle a recouvré son indépendance, la Serbie n'a que trop souffert des bouleversements causés par des prétentions dynastiques. C'est là ce qui peut expliquer en partie la rigueur avec laquelle le tribunal a fait application de la loi dans le procès de Topchidéré.

Hier, à cinq heures du soir, la sentence a été lue publiquement aux quinze accusés; quatorze ont été condamnés à mort, un seul à cinq ans de prison.

L'accusé qui entend l'arrêt avec le calme imperturbable qu'ils ont montré pendant tout le cours du procès.

Après cette formalité, les prisonniers ont été reconduits à la forteresse, accompagnés d'une foule qui les acclamait d'outrages et leur criait continuellement: Soyez maudits!

Aujourd'hui, à six heures du matin, l'arrêt a été exécuté dans une plaine, hors de la ville, entre le Danube et le petit chemin conduisant à Vichnia.

La sentence leur fut lue une seconde fois, après quoi plusieurs se dirent adieu. Les quatre frères Radonowitch s'embrassèrent, puis les calets baisèrent la main du frère aîné...

Après cette formalité, les prisonniers ont été reconduits à la forteresse, accompagnés d'une foule qui les acclamait d'outrages et leur criait continuellement: Soyez maudits!

Aujourd'hui, à six heures du matin, l'arrêt a été exécuté dans une plaine, hors de la ville, entre le Danube et le petit chemin conduisant à Vichnia.

La sentence leur fut lue une seconde fois, après quoi plusieurs se dirent adieu. Les quatre frères Radonowitch s'embrassèrent, puis les calets baisèrent la main du frère aîné...

Après cette formalité, les prisonniers ont été reconduits à la forteresse, accompagnés d'une foule qui les acclamait d'outrages et leur criait continuellement: Soyez maudits!

Aujourd'hui, à six heures du matin, l'arrêt a été exécuté dans une plaine, hors de la ville, entre le Danube et le petit chemin conduisant à Vichnia.

La sentence leur fut lue une seconde fois, après quoi plusieurs se dirent adieu. Les quatre frères Radonowitch s'embrassèrent, puis les calets baisèrent la main du frère aîné...

Après cette formalité, les prisonniers ont été reconduits à la forteresse, accompagnés d'une foule qui les acclamait d'outrages et leur criait continuellement: Soyez maudits!

Aujourd'hui, à six heures du matin, l'arrêt a été exécuté dans une plaine, hors de la ville, entre le Danube et le petit chemin conduisant à Vichnia.

La sentence leur fut lue une seconde fois, après quoi plusieurs se dirent adieu. Les quatre frères Radonowitch s'embrassèrent, puis les calets baisèrent la main du frère aîné...

Après cette formalité, les prisonniers ont été reconduits à la forteresse, accompagnés d'une foule qui les acclamait d'outrages et leur criait continuellement: Soyez maudits!

Aujourd'hui, à six heures du matin, l'arrêt a été exécuté dans une plaine, hors de la ville, entre le Danube et le petit chemin conduisant à Vichnia.

La sentence leur fut lue une seconde fois, après quoi plusieurs se dirent adieu. Les quatre frères Radonowitch s'embrassèrent, puis les calets baisèrent la main du frère aîné...

Après cette formalité, les prisonniers ont été reconduits à la forteresse, accompagnés d'une foule qui les acclamait d'outrages et leur criait continuellement: Soyez maudits!

Aujourd'hui, à six heures du matin, l'arrêt a été exécuté dans une plaine, hors de la ville, entre le Danube et le petit chemin conduisant à Vichnia.

La sentence leur fut lue une seconde fois, après quoi plusieurs se dirent adieu. Les quatre frères Radonowitch s'embrassèrent, puis les calets baisèrent la main du frère aîné...

LES DUELLES.

UNE PREMIÈRE AFFAIRE.

Le comité d'exécution de La Fraternelle était encore à combiner ses plans et à chercher le moyen de trouver une excuse, à peu près valable, aux provocations qu'il comptait adresser prochainement aux spadassins, qui déjà faisaient parler d'eux...

Il n'y avait donc plus à hésiter: cette fois, il fallait agir et cela aussitôt que possible: le règlement était formel.

«C'était donc la première affaire que l'association allait avoir.

Bien que tous les membres, et notamment ceux du comité, y fussent depuis longtemps résolument préparés, il n'était pas moins vrai, que pour eux surtout, l'événement avait une importance immense.

D'abord, il était incontestable, que l'opposition inopinée d'un des leurs sur le terrain, pendant dans la cité une douloureuse sensation, car personne ne soupçonnerait le motif qui l'y conduisait, d'un autre côté, l'issue de ce non-venant combat pouvait provoquer quelque double regrettable: enfin, quelle que fut la suite de cette rencontre, les conjures ne pouvaient se dissimuler que ce premier engagement assumait sur leur tête une grave responsabilité.

Cependant, loin de s'arrêter à ces différentes considérations, tout plusieurs d'entre eux se préoccupèrent peut-être tout bas, ils en tirent aucun compte, et ne songèrent qu'au but de l'entreprise commune qui, au contraire, leur recommandait une résolution inébranlable, implacable même, car leur mission était de tuer sans merci.

Dans ces circonstances et sans le moindre hésitation, M. le comte de Capillan, leur président, devint corps et âme à l'association, convoqua aussitôt les douze champions pour une délibération solennelle. La réunion devait être tenue absolument secrète, presque mystérieuse, car non seulement les membres, ne faisant pas partie du comité n'y assistaient pas, mais encore

les plus intimes replis de son cœur: le souvenir de Claire, la jeune fille au mouchoir.

Oh! si c'était été en effet Claire elle-même qui se fut trouvée là, qui sait si sa simple présence n'eût pas opéré un miracle, et si l'agonisant ne se serait pas dressé sur son oreiller en lui tendant les bras et en murmurant son nom? Et pourtant la femme qui se tenait là, muette, mais palpitante auprès de cette couche funèbre, était belle aussi, et elle avait fait plus, elle, que de donner à Robert un stérile témoignage de sympathie.

«C'est que cette personne eût, par une fustre intuition, pénétré ce qui se passait dans l'âme du moribond, soit qu'elle jugeât que le moment était venu de se retirer, elle leva vers le plafond ses beaux yeux noirs, encore tout humides des larmes qu'elle avait versées, et fit un mouvement pour sortir; mais il y eut alors dans la physiognomie de Robert, qui cherchait vainement à articuler une parole, une expression si éloquentement suppliante, que la visitante, émue, haletante, se laissa retomber plutôt qu'elle ne s'assit sur la chaise qui se trouvait à côté de la couche.

«Un sentiment bien marqué de satisfaction intime et profonde, de reconnaissance même, se peignit sur les traits d'un jeune officier. Témoin de ce phénomène, celle qui avait eu le bonheur de le déterminer, mais aussitôt par une résolution non moins soudaine que spontanée, s'écria:

«—O vous qui allez paraître devant Dieu, êtes-vous bien état d'entendre moi, et n'avez-vous rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

«—Et vous, dit-il, vous n'avez rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

«—Et vous, dit-il, vous n'avez rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

«—Et vous, dit-il, vous n'avez rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

«—Et vous, dit-il, vous n'avez rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

LES DUELLES.

UNE PREMIÈRE AFFAIRE.

Le comité d'exécution de La Fraternelle était encore à combiner ses plans et à chercher le moyen de trouver une excuse, à peu près valable, aux provocations qu'il comptait adresser prochainement aux spadassins, qui déjà faisaient parler d'eux...

Il n'y avait donc plus à hésiter: cette fois, il fallait agir et cela aussitôt que possible: le règlement était formel.

«C'était donc la première affaire que l'association allait avoir.

Bien que tous les membres, et notamment ceux du comité, y fussent depuis longtemps résolument préparés, il n'était pas moins vrai, que pour eux surtout, l'événement avait une importance immense.

D'abord, il était incontestable, que l'opposition inopinée d'un des leurs sur le terrain, pendant dans la cité une douloureuse sensation, car personne ne soupçonnerait le motif qui l'y conduisait, d'un autre côté, l'issue de ce non-venant combat pouvait provoquer quelque double regrettable: enfin, quelle que fut la suite de cette rencontre, les conjures ne pouvaient se dissimuler que ce premier engagement assumait sur leur tête une grave responsabilité.

Cependant, loin de s'arrêter à ces différentes considérations, tout plusieurs d'entre eux se préoccupèrent peut-être tout bas, ils en tirent aucun compte, et ne songèrent qu'au but de l'entreprise commune qui, au contraire, leur recommandait une résolution inébranlable, implacable même, car leur mission était de tuer sans merci.

Dans ces circonstances et sans le moindre hésitation, M. le comte de Capillan, leur président, devint corps et âme à l'association, convoqua aussitôt les douze champions pour une délibération solennelle. La réunion devait être tenue absolument secrète, presque mystérieuse, car non seulement les membres, ne faisant pas partie du comité n'y assistaient pas, mais encore

les plus intimes replis de son cœur: le souvenir de Claire, la jeune fille au mouchoir.

Oh! si c'était été en effet Claire elle-même qui se fut trouvée là, qui sait si sa simple présence n'eût pas opéré un miracle, et si l'agonisant ne se serait pas dressé sur son oreiller en lui tendant les bras et en murmurant son nom? Et pourtant la femme qui se tenait là, muette, mais palpitante auprès de cette couche funèbre, était belle aussi, et elle avait fait plus, elle, que de donner à Robert un stérile témoignage de sympathie.

«C'est que cette personne eût, par une fustre intuition, pénétré ce qui se passait dans l'âme du moribond, soit qu'elle jugeât que le moment était venu de se retirer, elle leva vers le plafond ses beaux yeux noirs, encore tout humides des larmes qu'elle avait versées, et fit un mouvement pour sortir; mais il y eut alors dans la physiognomie de Robert, qui cherchait vainement à articuler une parole, une expression si éloquentement suppliante, que la visitante, émue, haletante, se laissa retomber plutôt qu'elle ne s'assit sur la chaise qui se trouvait à côté de la couche.

«Un sentiment bien marqué de satisfaction intime et profonde, de reconnaissance même, se peignit sur les traits d'un jeune officier. Témoin de ce phénomène, celle qui avait eu le bonheur de le déterminer, mais aussitôt par une résolution non moins soudaine que spontanée, s'écria:

«—O vous qui allez paraître devant Dieu, êtes-vous bien état d'entendre moi, et n'avez-vous rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

«—Et vous, dit-il, vous n'avez rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

«—Et vous, dit-il, vous n'avez rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

«—Et vous, dit-il, vous n'avez rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

«—Et vous, dit-il, vous n'avez rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

LES DUELLES.

UNE PREMIÈRE AFFAIRE.

Le comité d'exécution de La Fraternelle était encore à combiner ses plans et à chercher le moyen de trouver une excuse, à peu près valable, aux provocations qu'il comptait adresser prochainement aux spadassins, qui déjà faisaient parler d'eux...

Il n'y avait donc plus à hésiter: cette fois, il fallait agir et cela aussitôt que possible: le règlement était formel.

«C'était donc la première affaire que l'association allait avoir.

Bien que tous les membres, et notamment ceux du comité, y fussent depuis longtemps résolument préparés, il n'était pas moins vrai, que pour eux surtout, l'événement avait une importance immense.

D'abord, il était incontestable, que l'opposition inopinée d'un des leurs sur le terrain, pendant dans la cité une douloureuse sensation, car personne ne soupçonnerait le motif qui l'y conduisait, d'un autre côté, l'issue de ce non-venant combat pouvait provoquer quelque double regrettable: enfin, quelle que fut la suite de cette rencontre, les conjures ne pouvaient se dissimuler que ce premier engagement assumait sur leur tête une grave responsabilité.

Cependant, loin de s'arrêter à ces différentes considérations, tout plusieurs d'entre eux se préoccupèrent peut-être tout bas, ils en tirent aucun compte, et ne songèrent qu'au but de l'entreprise commune qui, au contraire, leur recommandait une résolution inébranlable, implacable même, car leur mission était de tuer sans merci.

Dans ces circonstances et sans le moindre hésitation, M. le comte de Capillan, leur président, devint corps et âme à l'association, convoqua aussitôt les douze champions pour une délibération solennelle. La réunion devait être tenue absolument secrète, presque mystérieuse, car non seulement les membres, ne faisant pas partie du comité n'y assistaient pas, mais encore

les plus intimes replis de son cœur: le souvenir de Claire, la jeune fille au mouchoir.

Oh! si c'était été en effet Claire elle-même qui se fut trouvée là, qui sait si sa simple présence n'eût pas opéré un miracle, et si l'agonisant ne se serait pas dressé sur son oreiller en lui tendant les bras et en murmurant son nom? Et pourtant la femme qui se tenait là, muette, mais palpitante auprès de cette couche funèbre, était belle aussi, et elle avait fait plus, elle, que de donner à Robert un stérile témoignage de sympathie.

«C'est que cette personne eût, par une fustre intuition, pénétré ce qui se passait dans l'âme du moribond, soit qu'elle jugeât que le moment était venu de se retirer, elle leva vers le plafond ses beaux yeux noirs, encore tout humides des larmes qu'elle avait versées, et fit un mouvement pour sortir; mais il y eut alors dans la physiognomie de Robert, qui cherchait vainement à articuler une parole, une expression si éloquentement suppliante, que la visitante, émue, haletante, se laissa retomber plutôt qu'elle ne s'assit sur la chaise qui se trouvait à côté de la couche.

«Un sentiment bien marqué de satisfaction intime et profonde, de reconnaissance même, se peignit sur les traits d'un jeune officier. Témoin de ce phénomène, celle qui avait eu le bonheur de le déterminer, mais aussitôt par une résolution non moins soudaine que spontanée, s'écria:

«—O vous qui allez paraître devant Dieu, êtes-vous bien état d'entendre moi, et n'avez-vous rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

«—Et vous, dit-il, vous n'avez rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

«—Et vous, dit-il, vous n'avez rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

«—Et vous, dit-il, vous n'avez rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

«—Et vous, dit-il, vous n'avez rien à me dire? —

«—Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant; je vous en supplie, retirez-vous bien vite! vous avez trop présence d'esprit pour ne pas vous rendre compte de ce que je vous dis.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DE 21 AOUT 1868.

LIEUTENANT ROBERT

PAR ALEXANDRE DE LAVERGNE.

(Suite.)

C'était le soir, la porte de la chambre était restée entrouverte, à cause de la grande chaleur, et un certain nombre de personnes étrangères, groupées dans le corridor extérieur, s'étaient également agenouillées pendant que le prêtre, muni de la fiole contenant l'huile consacrée, procédait à l'onction symbolique destinée à raviver les forces de l'athlète dans son suprême combat, ou plutôt dans son suprême voyage.

Parmi ces dernières personnes, on pouvait distinguer dans la pénombre du corridor, vaguement éclairé par la lueur fauve et lointaine d'un quinquet placé à l'extrémité de ce corridor, une forme féminine dissimulée dans les plis d'une mante de couleur sombre et la tête couverte d'une capote noire, sur le devant de laquelle était rabattu un épais voile de dentelle, cachant entièrement le visage.

Quelle était cette femme que nul ne semblait connaître? Sans doute quelque personne étrangère, venue à l'hôpital pour visiter un malade et retenue en ce moment par l'appât, toujours très-puissant sur les imagina-

tions féminines, d'un spectacle funèbre dont l'auteur principal était d'ailleurs un jeune officier. Aussi bien nul n'ignorait que ce jeune officier était sans parents, sans amis et n'est pas hors de propos d'ajouter qu'on ne lui connaissait pas même de maîtresse, chose bien rare, surtout en Algérie.

Lorsque la cérémonie fut terminée, que le prêtre se fut retiré, les officiers sortirent eux-mêmes un à un, de la chambre du moribond, après avoir attaché sur ce visage livide un regard triste comme un adieu; mais si profondément lugubre que put être l'impression laissée dans leur âme par le spectacle auquel ils venaient d'assister, plus d'un ne put s'empêcher, en passant dans le corridor, devant cette figure voilée, toujours agenouillée et toujours immobile, d'éprouver une sensation de surprise, sinon même de curiosité.

Le maréchal des logis Bougnier était demeuré seul dans la chambre mortuaire, avec un infirmier, lorsqu'un adjudant d'administration parut. L'adjudant les ayant invités l'un et l'autre à se retirer, s'approcha de la personne qui était restée à genoux dans le corridor, et lui dit à voix basse:

«—Madame, vous pouvez maintenant entrer dans la chambre de l'officier que vous avez obtenu l'autorisation de visiter.

«—La dame voilée se releva avec effort, car elle semblait brisée par des émotions d'autant plus cruelles qu'elle avait eu plus de peine sans doute à les comprimer; puis, tremblante, respirant à peine, et comme si elle allait à chaque pas s'affaîsser sur elle-même,

elle pénétra dans ce réduit, à peine éclairé par la lueur blafarde d'une lampe d'hôpital. L'atmosphère lourde et épaisse, les murailles nues, comme celles d'un sépulchre et tout l'aménagement intérieur de cette chambre, ne justifiaient que trop la sinistre dénomination qu'elle avait reçue de chambre des morts.

Lorsqu'elle se vit seule auprès de l'agonisant, la nouvelle venue dégagea rapidement et presque convulsivement son visage du voile épais qui le recouvrait, et, dominant alors un libre cours à sa douleur, elle se laissa tomber en pleurant à chaudes larmes sur une chaise de paille placée auprès du lit.

Après quelques instants, pendant lesquels il semblait qu'elle allait être suffoquée par ses sanglots, elle essuya ses larmes, se redressa brusquement de toute sa hauteur; puis s'inclinant doucement jusqu'à un niveau de l'oreiller sur lequel le moribond, les yeux fermés en apparence pour le moment un peu plus calme, avait posé sa tête, elle imprima ses lèvres brûlantes sur ce front déjà glacé et couvert des ombres de la mort. Pauvre insensée! Espérait-elle donc pouvoir rappeler à la vie par ce baiser un âme qu'un fil seulement séparait désormais de l'éternité?

Cette tâche accomplie, elle s'agenouilla au pied du lit, et ayant adressé à Dieu une fervente prière, elle se disposait déjà à se retirer, lorsque le moribond fit un mouvement et, ouvrant péniblement les yeux, promena autour de lui un regard atone, comme un homme qui, s'éveillant, chercherait dans le monde réel la continuation de

son rêve. Tout à coup ses yeux se fixèrent avec une expression étrange, indéfinissable, sur la personne qui se tenait alors debout devant lui, et un cri à peine articulé s'échappa de sa poitrine oppressée.

«—C'est donc, dans un de ces instants de lucidité qui traversent parfois l'agonie, semblables à ces derniers rayons de lumière de la lampe prête à s'éteindre, Robert allait recouvrer une ombre de connaissance en même temps qu'un reste de voix? La visitante l'éprouva sans doute; car, se penchant de nouveau sur le lit du blessé, elle attacha sur lui un de ces regards où le semblait que toutes les effluves d'une tendresse longtemps contenue débordent à la fois un regard plein d'angoisse et d'amour.

Le moribond continuait de son côté de la contempler avec des yeux hagards et en même temps presque inquisiteurs, comme s'il se fût débattu au milieu des sensations confuses que la vie prête à s'éteindre peut encore transmettre à la matière.

Pourtant à un moment donné, il y eut sur ses traits mormes et flétris comme la fulguration d'un éclair, et il ne fut plus permis de douter qu'il n'eût reconnu l'une des deux femmes, qui lui étaient apparues au balcon de l'hôtel de la Régence. Toutefois, il faut croire que ce n'était pas celle-là qu'il attendait, car, instantanément, il détourna les yeux et parut chercher par la chambre une autre personne. On eût dit que cette visite suprême et inattendue qu'il recevait en ce moment n'avait eu d'autre effet que de réveiller souvenir encore tout palpitant, dans





MONTMINY & BRUNET

ANNONCENT QU'ILS ONT FAIT UNE RÉDUCTION DE 20 POUR CENT Sur tout ce qui leur reste de

MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ,

Afin d'en activer la vente avant la fin de la saison.

Ces effets sont les qu'on ennuie de décrire... ETOFFES A ROBES... CHAPEAUX EN PAILLE, RUBANS, FLEURS, PLUMES, PARASOLS...

ÉPICERIES ET LIQUEURS.

Enseigne du Mulatre.

EDOUARD CLARK, 32, RUE DU PONT, 32, ST. ROCH, QUEBEC.

Le soussigné en offrant ses plus sincères remerciements à tous ceux qui l'ont si libéralement encouragé jusqu'à présent, informe ses amis et ses nombreux pratiques de la ville et de la campagne...

EDOUARD CLARK, 32, Rue du Pont, St. Roch, Québec, 4 juillet 1868.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.



E. PERRY & CIE., FABRICANTS

D'ARTICLES DE VOYAGE

EN TOUS GENRES.

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, No. 371.

Assortiment complet D'ARTICLES DE VOYAGE, Malles de Cuir et autres, Valises, Boîtes à Chapeaux, Sacs de Nuit, Gibeciers, etc., etc., etc.

N. B.—E. PERRY & CIE ont obtenu une MÉDAILLE à l'Exposition UNIVERSELLE DE 1867, le PLUS HAUT PRIX accordé pour Articles de voyage à l'Amérique du Nord.

MONTREAL, 2 mai 1868.—13

MAISON FRANÇAISE

ROSE DEGARDIN

A transporté son magasin du No. 9 au No. 6, RUE SAINT-JEAN, HAUTE-VILLE.

La soussignée remercie ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'elle a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'elle vient de recevoir par les derniers steamer des

BIJOUTERIES DE TOUTES SORTES, ASSORTIES, DES DERNIÈRES MODES DE PARIS, Qui ont obtenues des médailles à l'Exposition Universelle.

CHAPEAUX DE PAILLE DE PARIS ET D'ITALIE, DES DERNIÈRES MODES, POUR DAMES ET MESSIEURS,

HORLOGES MÉCANIQUES DE TOUTES DESCRIPTIONS, Articles de fantaisie des plus nouveaux et des plus variés.

ROSE DEGARDIN, No. 6, rue St. Jean, Québec, 11 mai 1868.

GUIDE D'AFFAIRES. GUIDE D'AFFAIRES.

- IMPORTATEURS EN GROS. TÉTÉ & GARNEAU, No. 25, Rue St. Pierre, Basse-Ville. THIBAUDEAU, THOMAS & CIE., Coin des Rues Souffle-Fort et St. Pierre, Basse-Ville. A. HAMEL & FRÈRES, No. 14, Côte de Lamontagne, Basse-Ville. ÉPICIERS EN GROS. JOHN LEMESURIER & CIE., No. 33, Rue St. Pierre, Basse-Ville. NAZARE TURCOTTE, Quai de Hunt, vis-à-vis la Maison Connolly, Marchand de Fleur, Basse-Ville. NOUVEAUTÉS, DÉTAILS. GLOVER & FRY, No. 20, Rue de la Fabrique, Haute-Ville. A. HAMEL & FRÈRES, No. 22, Rue Souffle-Fort, Basse-Ville. MONTMINY & BRUNET, Coin des Rues du Pont et Des Fossés, St. Roch. L. N. HENAULT, No. 24, Rue du Pont, St. Roch. THEOPHILE HUDON, Coin des Rues de la Couronne et St. Joseph, St. Roch. H. GAGNON, No. 77, Rue St. Joseph, St. Roch. A. BERGEVIN, Côte de Lamontagne, Maison Turcot, Basse-Ville. P. E. GODBOUT, No. 58, rue St. Pierre, Carré N. Dame, Basse-Ville. LEFRANÇOIS, No. 30, Rue de la Couronne, St. Roch. FÉLIX LAVOIE & FILS, Coin des Rues du Pont et St. François, St. Roch. F. X. LEFÈVRE, No. 34, rue de la Couronne, St. Roch. CHOUINARD & FECTEAU, No. 33, rue de la Couronne, St. Roch. F. CARRIER & CIE., No. 57, rue St. Joseph, St. Roch. FLEUR ET PROVISION. DEMERS & DION, Quai de Hunt, Basse-Ville. J. B. REAUD, No. 26 et 28, rue St. Paul, Basse-Ville. HUOT, BOWMAN & CIE., Quai Nepean, Bâtiment Dominion, Basse-Ville. THÉOPHILE THÉBERGE, Marché Champlain, Basse-Ville. J. MARTEL & CIE., Coin des Rues Foch et Dupin, Basse-Ville. MARCHAND À COMMISSION. JOSEPH LEPAGE, No. 7, rue St. Pierre, Basse-Ville. WELLS & CIE., No. 23, rue St. Pierre, Basse-Ville. CHS. T. COTÉ & CIE. (Marchandises Sèches.) No. 54, rue St. Pierre, Basse-Ville. AGENTS DE CHANGE. TOURANGEAU, MAHONY & CIE., No. 18, Rue St. Pierre, Basse-Ville. Wm. A. FISHER, No. 2, Rue Buade, Haute-Ville. EDUARD GAGNON, Coin des Rues St. Jacques et St. Pierre, Basse-Ville, vis-à-vis la Banque de Québec. E. SANDERSON & CIE., No. 29, Rue St. Paul, Basse-Ville. COURTIER DE DOUANE. J. R. HEALEY, L'Ange-Corcoran, Québec. ÉPICIERS. LOUIS BOURGNET, Coin des Rues Union et de la Place du Marché Finlay, Basse-Ville. WILLIAM LAROCHE, No. 62, Rue et Faubourg St. Jean. FORTIN & MORENCY, Coin des Rues Souffle-Fort et St. Pierre, Basse-Ville. G. N. BOISSEAU, No. 314, Rue de la Couronne, St. Roch. DION & DUBEAU, No. 27, Rue de la Couronne, St. Roch. A. J. MAILLOUX, No. 38, Rue de la Couronne, St. Roch. G. E. PARÉ & FRÈRE, No. 294, Rue du Pont, St. Roch. CLARK & FRÈRE, No. 32, Rue du Pont, St. Roch. JOSEPH LACHANCE, No. 8, Souffle-Fort et No. 3, Marché, Basse-Ville. MARCHAND DE BOIS. F. O. PAQUET, Haere du Palais, près de l'Usine à Gaz. Planches, Madriers, etc. F. O. BEAUBIEN, Place du Palais, Rue St. Paul. Marchands de Quincaileries. TRUDELLE & NOYER, No. 43 et 52, rue St. Pierre, Basse-Ville. JOSEPH BOIVIN, Coin des Rues du Pont et St. Joseph, St. Roch. P. H. RHEAUME, Coin des Rues St. Joseph et du Pont, St. Roch. Fabricant de Portes en fer, etc., etc. LOUIS MARCOTTE, No. 331, rue et Faubourg St. Jean. LIBRAIRES. GARANT & TRUDEL, No. 27, Rue de la Fabrique, Haute-Ville. HARDY & MARCOTTE, No. 3, Rue Notre-Dame, Basse-Ville. M. L. CRÉMAZIE, No. 12, rue Buade, Haute-Ville. J. A. LANGLAIS, No. 63, rue St. Joseph, vis-à-vis l'Eglise St. Roch. RELIEUR ET REGLEUR. M. E. PROULX, No. 4, rue Des Casernes, Haute-Ville. Marchands de Musique. E. LARUE & CIE., Nos. 241 et 20, rue et Faubourg St. Jean. PÉTRUS PLAMONDON, No. 60, rue Nouvelle, Faubourg St. Louis. PROFESSEURS DE MUSIQUE. M. AUG. DESROCHERS, No. 12, rue du Palais. M. G. McNILL, No. 18, rue St. Gabrielle, Faubourg St. Jean.

- Oculiste et Auriste. DE L. J. A. SIMARD, No. 1, Rue St. Louis. AVOCATS. F. LANGELIER, No. 3, Rue du Parloir, Haute-Ville. CARON & DUVAL, No. 58, Rue St. Pierre, Basse-Ville. C. F. D. GAGNE, Coin des Rues St. Pierre et Sous-le-Fort, Basse-Ville. LARUE & RÉMILLARD, No. 2, rue Buade, Haute-Ville. NOTAIRES. J. B. HAMEL, No. 3, rue St. Joseph, St. Roch. GEORGE LARUE, No. 2, Rue de l'Eglise, St. Roch. J. B. HAMEL, No. 3, rue St. Joseph, St. Roch. PHARMACIENS. J. B. MARTEL, No. 6, rue et Faubourg St. Jean. ROCH DUGAL, No. 25, rue de la Couronne, St. Roch. ALFRED BRUNET, Coin des Rues St. Paul et St. Nicolas, Palais. JOHN VELDON, No. 50, rue St. Joseph, St. Roch. MÉDECIN. LUCIEN MORAUD, Coin des Rues St. Pierre et Souffle-Fort, Basse-Ville. DENTISTES. DR. POURTIER, No. 16, rue St. Jean, Haute-Ville. J. A. VENNEN, No. 41, rue St. Joseph, St. Roch. PHOTOGRAPHES. T. GASTONGUAY, No. 43, Rue St. Joseph, St. Roch. LIVERNOIS & BIENVENU, No. 3, Rue St. Jean, Haute-Ville. Horlogers et Bijoutiers. H. DROLET, No. 121, rue et Faubourg St. Jean. P. H. BRUNET, Coin des Rues St. Joseph et de l'Eglise. AMÉDÉE SAVARD, No. 53, Rue St. Pierre, Basse-Ville. ÉMILE JACOT, No. 33, Rue de la Couronne, St. Roch. S. BÉDARD, No. 37, Rue St. Jean, Haute-Ville. B. DELAHAYE, Rue St. Jean, Haute-Ville. MARCHANDS TAILLEURS. M. McAVOY, Coin des Rues du Pont et Des Fossés, St. Roch. MOISE PARADIS, No. 29 et 31, Rue Souffle-Fort, Basse-Ville. CHAPELIERS. O. CÔTE, Coin des Rues St. Jean et du Palais, Haute-Ville. ALEXANDRE BOISVERT, No. 45, Rue St. Roch. W. H. LAHBECHE, No. 54, Rue St. Joseph, St. Roch. Lampes et Huile de Charbon. F. O. VALERAND, No. 9, Côte de Lamontagne, Basse-Ville. Faïence, Lampes, Huile de Charbon (en Gros). HENRY GOODWIN & CIE., Rue St. Paul, Basse-Ville. TABACONISTE. N. DUBORD, No. 384, rue et Faubourg St. Jean. FERBLANTIER. FRANÇOIS LÉTOURNEAU, No. 18, rue St. Nicolas, Palais. TANNEUR. OLIVIER ROCHETTE, No. 156, rue St. Vallier, St. Roch. SELLIER. LOUIS TANGUAY, No. 58, rue et Faubourg St. Jean. CORDONNIERS. J. E. WOODLEY, No. 2, Rue Buade, Haute-Ville, Québec. (En Gros et en Détail.) SYLLA CÔTE, No. 24, Rue Gamelin, Haute-Ville. JOSEPH LÉTIÈRE, No. 344, Rue du Pont, St. Roch. LOUIS BILODEAU, No. 5, Escalier de la Petite Rue Champlain. MARCEL ROCHET, Coin des Rues du Pont et Des Fossés, St. Roch. CLÉMENT GAMACHE, Coin des Rues Notre-Dame et St. Pierre, Basse-Ville. CHARLES BOIVIN, No. 504, Rue et Faubourg St. Jean. J. B. RICHARD, Coin des Rues St. Jean et St. Genesier, Faubourg St. Jean. CHARLES BEAUPRE, Coin des Rues Notre-Dame et Sous-le-Fort, Basse-Ville. CHARLES ROY, Coin des Rues Notre-Dame et Sous-le-Fort, Basse-Ville. J. BE. LAROCHE, No. 42, rue du Pont, St. Roch. FRANÇOIS BROUARD, No. 49, Rue de la Couronne, St. Roch. BARBIER. JOSEPH MARIÉ, No. 31, rue St. Joseph, vis-à-vis l'Eglise St. Roch. HOTELS ET RESTAURANTS. HOTEL RUSSELL, No. 11, Rue du Palais, Haute-Ville. LÉANDRE FRÉCHET, No. 5, Rue de Lamontagne, Basse-Ville. GEORGE BELLEAU, (Hôtel de St. George.) No. 2, Rue du Port, Haute-Ville. NARCISSE LAFORCE & CIE., No. 13, Rue du Palais, Haute-Ville. HOTEL BLANCHARD, Rue Notre-Dame Basse-Ville.

ÉLÉMENTS

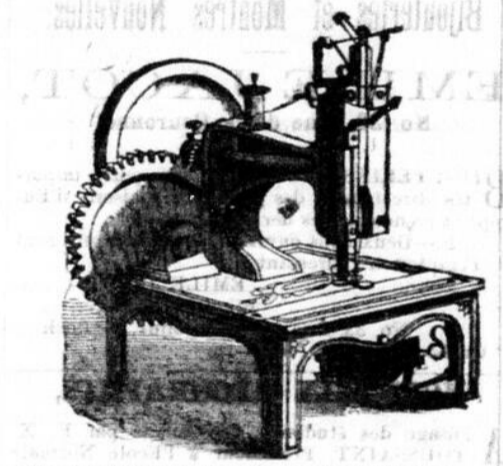
CHIMIE ET DE PHYSIQUE AGRICOLES. F. A. H. LARUE. A vendre au Bureau de l'Événement et chez MM. Garant & Trudel, Libraires. Québec, 14 avril 1868.

BELANGER & GARIÉPY, No. 9 et 9 1/2, Rue La Fabrique. AVIS AUX ÉPICIERS. Venant d'arriver par le vapeur "Austrian," UN ASSORTIMENT SUPERBE DE BALANCES DE CUIVRE

POIDS EN CUIVRE SOLIDE POUR COMPTOIRS. Ces balances à plateau de marbre, sont montées sur Agates, et les seules de ce genre importées au Canada. COUCHETTES DE FER, Doubles et simples, de tous prix. CRIN FRISÉ POUR MATÉRIAS ET DRAPS

COUVELLERIE. Des maisons March Brothers et Rogers & Sons, de Sheffield. Services de Table argentés. CUILLES ET FOURCHETTES, ETC. Plaques au galvanisme sur Nickel, d'après les meilleurs procédés. Lustres et Lampes à l'huile de Charbon, De toutes sortes, et PREMIÈRE QUALITÉ D'HUILE DE CHARBON, La seule qui n'a pas de goudron, et qu'on peut brûler sans cheminée.

BELANGER & GARIÉPY, 9 et 9 1/2, rue La Fabrique, Québec, 26 mars 1868.—J. D. JONES, (Du Daily Telegraph.) MALADIE DES POUMONS.—On attire l'attention sur l'annonce du Dr. H. Jones, publiée dans une autre colonne. Le Docteur annonce son arrivée à Québec en cette cité la semaine dernière, muni de toutes les informations essentielles pour guérir une maladie de poitrine, depuis ses premières phases, jusqu'aux symptômes que les hommes de profession déclarent généralement "IN-CURABLES." L'électricité, sous la direction d'un confrère habile, est pour beaucoup dans le système de traitement du Dr. Jones.



MACHINES A COUDRE. J. D. LAWLOR, Manufacturier et Vendeur de Machines à Coudre, prend respectueusement la liberté d'inviter tous ceux qui ont besoin d'un couturier pour faire tous les genres de couture, à visiter et examiner son assortiment considérable de Machines à Coudre de première classe, au n. 22, Rue St. Jean, Haute-Ville. Prix depuis \$15.00 et au delà. Des conditions très avantageuses seront faites à des personnes respectables qui seraient incapables de payer comptant à livraison de l'article. Toutes les machines vendues à ce bureau sont garanties pour une année. L'acheteur aura toute la satisfaction desirée. Les ouvrages de piquures, de couture et autres ouvrages de famille sont exécutés avec succès et on enseigne aux dames à mettre ces Machines en opération. Le soussigné a toujours en main de Aiguilles, des Navettes, des Ressorts, du Fil, de la Soie et toute espèce de Garniture. Il repare et amène bien tous les genres de Machine à Coudre.

Machines pour Fabriquer des Bottes et Souliers, à Vendre. MACHINES à Cheville, Machines à Rouler et à Peindre le cuir avec une Bonne à Brûler, Papier, Soie, et Machines à Couper les Semelles. Tous ces genres de Machines à Coudre et Machines à Fabriquer les Bottes et les Souliers, sont réparés par le soussigné. J. D. LAWLOR, No. 22, Rue St. Jean, H.V. Québec, 16 avril 1868.—14

Charles T. Cote & Cie, MARCHANDS À COMMISSION 54 RUE ST. PIERRE, 54, BASSE-VILLE. A FIN de faciliter les opérations commerciales de nos marchands de la Campagne et autres, à qui leurs affaires ne permettent pas de visiter les différentes villes du Canada et des États-Unis, MM. Charles T. Côté & Cie, ont résolu d'ouvrir une maison d'agence et à commission où ils tiendront constamment en mains une grande variété d'échantillons de marchandises sèches et autres, et particulièrement de Tweeds Canadiens, venant directement des manufactures.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC, MONTREAL, (CONFECTIONNÉS DES CEINTURES ET COURROIES à Patente, BOYAUX, PLAQUES pour Joins de Machines à Vapeur, RESSORTS et TAMPONS pour Châssis de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.) BOTTES et CLAUQUES en CAOUTCHOUC, BOTTINES ou PARDESSUS en FELTRE AVEC CAOUTCHOUC, en grande variété. TOUS LES ORDRES SONT EXÉCUTÉS AVEC PRÉCISION. Bureau et Ateliers: No. 272, Rue Ste. Marie. F. SCHOLES, Administrateur. Montréal, 30 Jan. 1868.—14

ARRIVÉE D'ANGLETERRE!

DR. D. H. JONES, Professeur Hearn Blackley. Bureau: 15, rue Buade, au-dessus de l'établissement de M. Lilley, tailleur.

DESIRENT informer les habitants de Québec et des environs qui ayant beaucoup de patients, ils ont été induits à ouvrir un Institut Médical succursale pour leur mode particulier de guérir les maladies suivantes: La Consumption, Les maladies de la peau, L'Hydropisie, Le Rhumatisme, Les maladies nerveuses, L'Indigestion, Les Crampes, Le Scorbut, Les Maladies de l'épine dorsale, La Paralyse, Catarrhe, La Bronchite, La Débilité, Et cette maison qui est si souvent le siège précurseur de la Consumption.

MAGNO ELECTROIDE. C'est le nom de l'instrument avec lequel le Docteur examine la charpente humaine pour découvrir la maladie, qu'elle soit organique ou autre. Sa infailibilité est positive. MAGNO ELECTROIDE. Un enfant d'un an ou une personne de 100 ans peut être examinée sans la moindre douleur et le moindre malaise. Les maladies des pomons, rhumatisme dans quelle phase; la débilité, dans toutes ses formes, sont traitées avec soin et confidentiellement (plus de 500 cas de cette maladie ont été traités avec succès par eux depuis leur arrivée en cette ville.) Les cas les plus difficiles du mal de gorge et de la maladie des pomons, et de la débilité générale, apprennent qu'ils ont une occasion de se faire traiter par un médecin qualifié, allié à un Professeur de l'ELECTRO MAGNETISME. Cette dernière pratique est bonne en un grand nombre de cas. M. JONES LAIDE D'UN MÉDECIN COMPÉTENT, on ne peut obtenir une garantie honnête d'une guérison durable.

Il n'y a pas sur ce continent de Médecin qui comprennent leur nouveau système. Beaucoup de patients qui avaient guéri le lit depuis plusieurs années, ont été rendus à une santé parfaite. Quelle qu'ait été la durée de la maladie, le Docteur peut déterminer de suite si elle est guérissable. Le Docteur Jones peut retirer à plus de SEPT CENTES MALADIES guéries à Montréal. UN MOT AUX DAMES. Tous ceux qui souffrent et veulent être placés sous le traitement de l'électro magnétisme, recevront l'assistance préseuse de Mad Hearn Blackley.

Témoignage de la presse et des patients. (Du Daily Telegraph.) L'annonce du Dr. H. Jones, publiée dans une autre colonne. Le Docteur annonce son arrivée à Québec en cette cité la semaine dernière, muni de toutes les informations essentielles pour guérir une maladie de poitrine, depuis ses premières phases, jusqu'aux symptômes que les hommes de profession déclarent généralement "IN-CURABLES." L'électricité, sous la direction d'un confrère habile, est pour beaucoup dans le système de traitement du Dr. Jones.

Notre attention sur l'annonce du Dr. H. Jones, est devenue depuis quelques années, un des principaux moyens employés sur la pratique médicale régulière, et toute modification de son usage pour le plus grand avantage du patient jusqu'à aujourd'hui découvert, ne peut manquer d'attirer l'attention. Avec de tels principes, plusieurs, sans doute, essaieront le traitement du Dr. Jones. (Du Franciscan)

Notre attention sur l'annonce du Dr. H. Jones, est devenue depuis quelques années, un des principaux moyens employés sur la pratique médicale régulière, et toute modification de son usage pour le plus grand avantage du patient jusqu'à aujourd'hui découvert, ne peut manquer d'attirer l'attention. Avec de tels principes, plusieurs, sans doute, essaieront le traitement du Dr. Jones. (De la Monnaie)

Notre attention sur l'annonce du Dr. H. Jones, est devenue depuis quelques années, un des principaux moyens employés sur la pratique médicale régulière, et toute modification de son usage pour le plus grand avantage du patient jusqu'à aujourd'hui découvert, ne peut manquer d'attirer l'attention. Avec de tels principes, plusieurs, sans doute, essaieront le traitement du Dr. Jones. (De l'Ordre)

Notre attention sur l'annonce du Dr. H. Jones, est devenue depuis quelques années, un des principaux moyens employés sur la pratique médicale régulière, et toute modification de son usage pour le plus grand avantage du patient jusqu'à aujourd'hui découvert, ne peut manquer d'attirer l'attention. Avec de tels principes, plusieurs, sans doute, essaieront le traitement du Dr. Jones. (De l'Ordre)

Notre attention sur l'annonce du Dr. H. Jones, est devenue depuis quelques années, un des principaux moyens employés sur la pratique médicale régulière, et toute modification de son usage pour le plus grand avantage du patient jusqu'à aujourd'hui découvert, ne peut manquer d'attirer l'attention. Avec de tels principes, plusieurs, sans doute, essaieront le traitement du Dr. Jones. (De l'Ordre)